

Fax. 257 22 22 18 52  
BUJUMBURA \* BURUNDI

NOUVEAUX TARIFS EN FRANCS BURUNDAIS  
APPLICABLES A PARTIR DU 22 Mars 2012

RUBRIQUE	TARIF REVISE
1. Rémunération des Services Import-Export	100 FBU avec un minimum de 10 000 FBU
2. Droit de magasinage	50 FBU/kg/jr. après 5 jours calendrier.
3. Chambre froide	250 FBU/KG/jr.
4. Taxe unique pour gros envois	100 FBU/KG
5. Redevance Aéronautique	1FBU/KG
6. Double manutention	100 FBU/KG
7. Pesage sur demande	100 FBU/KG
8. Main d'œuvre/Elévateur	
De                  1 à 500 kg	10 000 FBU
501 à 1000 kg	18 000 FBU
1001 à 2000 kg	30 000 FBU
2001 à 3000 kg	35 000 FBU
3001 à 4000 kg	45 000 FBU
4001 à 5000 kg	55 000 FBU
Au-delà de 5 tonnes	Un supplément de 25 000 FBU par tranche d'une tonne
9. Location Elévateur	60 000FBU/Heure
10. Déplacement Elévateur	50,000 FBU/tour
11. Laissez-suivre K.Q.	20 000 HORS TVA

Fait à Bujumbura, le 15 mars 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

257 Bujumbura  
Fax 221852  
Souscrit le 15/03/2012

Ir. Elias BUREGURE